

Infertilité masculine: pas assez de donneurs de spermatozoïdes

PARIS (AFP) - Moins de 350 hommes se sont présentés en 2006 pour un don de spermatozoïdes, pas assez pour répondre aux besoins, a souligné jeudi l'Agence de la biomédecine qui veut sensibiliser à ce don très intime, seule chance pour certains couples de donner naissance à un enfant.



© AtlasVista

Un technicienne de biologie extrait des paillettes de spermatozoïdes congelés d'une cuve d'azote liquide en 2000 à Marseille (© AFP/Archives - Anne-Christine Poujoulat)

Une brochure d'informations et une affiche vont être diffusées à partir du 24 novembre chez les gynécologues et dans les maternités. Il sera également possible de s'informer par téléphone au 0 800 541 541 (appel gratuit) ou sur internet (www.dondespermatozoïdes.fr).

Sur près de 350 hommes qui se sont présentés en 2006 dans un centre de conservation du sperme, en majorité des Cecos (Centre d'étude et de conservation du sperme humain), 248 ont été jusqu'au don. Mais il en aurait fallu plus du double pour répondre aux besoins, a souligné jeudi l'Agence de la biomédecine, qui avait déjà lancé en mai une campagne de sensibilisation au don d'ovule.

Anonyme et gratuit, le don de spermatozoïdes est strictement encadré par la loi de bioéthique de 2004. Il s'adresse aux couples, composés d'un homme et d'une femme en âge de procréer, qui ne peuvent pas avoir d'enfants parce que l'homme souffre d'infertilité ou en cas de risque de transmission d'une maladie grave.

Entre 10 à 15% des couples consultent pour des problèmes de fertilité, a rappelé le président du Collège national des gynécologues et obstétriciens français, Jacques Lansac, au cours d'une conférence de presse. "10% des hommes sont stériles", ne produisant pas ou n'émettant pas de spermatozoïdes. Beaucoup plus sont "peu féconds".

Les épidémiologistes constatent dans les pays développés une détérioration de la fertilité masculine (baisse du nombre et de la qualité des spermatozoïdes) depuis une cinquantaine d'années, souvent attribuée à des facteurs environnementaux.

En 2006, 2.837 couples ont fait une demande de don de spermatozoïdes en France, les délais d'attente pouvant aller jusqu'à 2 ans selon les centres. 1.122 bébés sont nés grâce à un don de spermatozoïdes en 2006, la plupart après insémination artificielle, méthode la plus simple d'assistance médicale à la procréation.

Comme pour la procréation naturelle, "la méthode du père Adam", selon les termes du Pr Lansac, plusieurs tentatives sont le plus souvent nécessaires avant d'obtenir une grossesse. En cas d'échecs répétés ou lorsque la femme a elle aussi des difficultés, les médecins peuvent recourir à la fécondation in vitro.

Pour pouvoir faire un don, l'homme doit être père d'au moins un enfant, avoir moins de 45 ans, avoir l'accord de l'autre membre de son couple et se soumettre à un certain nombre d'exams médicaux. Le recueil de sperme - plusieurs sont nécessaires - s'effectue par masturbation.

Souvent le donneur a été "sensibilisé" par un couple demandeur dans son entourage, explique Jean-Luc Bresson, chef du service de biologie de la reproduction au CHU de Besançon. "On ne demande pas seulement un don de cellules. On demande un don de paternité", souligne-t-il: il faut accepter que le don puisse servir à concevoir un enfant.

La loi française limite à dix le nombre d'enfants issus d'un don d'un seul et même donneur. Elle exclut toute filiation entre l'enfant issu du don et le donneur. L'enfant issu du don est celui du couple receveur, qui a donné son consentement à un juge ou un notaire.

Les coordonnées des centres de conservation du sperme sont accessibles sur le site www.procreationmedicale.fr.

Publié le: 13/11/2008 à 15:35:40 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/infertilite-a147470.html>